



Vos engagements

- L'exposant s'engage à vendre sur son stand uniquement ce qui est détaillé dans le formulaire d'inscription.
- L'exposant s'engage à respecter l'activité des autres exposants présents sur l'événement et à ne pas détourner la clientèle d'un autre pour son profit.
- L'exposant s'engage à respecter les horaires d'installation, d'ouverture au public et désinstallation transmis par l'organisation.
- L'exposant s'engage à respecter et assurer la propreté de l'emplacement qu'il occupe.
- L'exposant s'engage à respecter toutes les mesures sanitaires en vigueur le jour de l'événement.

Nos conditions d'annulation

- En cas de météo capricieuse, l'événement sera maintenu et adapté aux conditions météorologiques (vente à emporter).
- En cas d'annulation de l'exposant dans les 45 jours précédant l'événement (soit le 22mai), aucun remboursement ne sera possible en raison des frais d'ores et déjà engagés par l'organisation.
- En cas d'interdiction de rassemblement liée à la covid_19, nous mettrons tout en œuvre pour maintenir l'événement, dans le respect des directives gouvernementales.

Utilisation des données et droit d'image

- J'autorise, à titre gratuit, les organisateurs à utiliser, dans le cadre de publications et de diffusion, des photos et vidéos en lien avec mon activité, mon stand et ma participation sur l'événement, à des fins de promotion et communication sur le Grand Pique-Nique des Chefs.
- J'autorise les organisateurs à utiliser les données fournies dans le cadre du bon déroulement de l'événement.